



jeudi 20 avril et vendredi 21 avril 2023

# Atelier Édition "Adapter mon activité à la diffusion/distribution" 2023

**L'Agence organise un atelier consacré à la diffusion et à la distribution, à destination des éditeurs de la région. L'atelier collectif aura lieu sur deux journées, le jeudi 20 avril et le vendredi 21 avril.**

Maillons essentiels de la chaîne du livre, la diffusion et la distribution recouvrent, respectivement, les opérations commerciales et promotionnelles mises en œuvre dans les différents circuits de vente et les activités liées à la circulation matérielle du livre et aux flux financiers afférents. Concrètement, c'est le nerf de la guerre pour tout éditeur qui souhaite se développer et voir son catalogue en vente dans les librairies et les autres points de ventes du livre.

## Objectifs de l'atelier

Aborder la commercialisation du livre, les bases de la diffusion et de la distribution, déléguées ou gérées en interne, comprendre les différentes modalités, les mécanismes comme les enjeux, voilà les points incontournables qui seront abordés durant cet atelier collectif.

Il sera animé par David Demartis et Julien Delorme, de l'agence Caractères masqués et aura lieu en présentiel pour la première journée, en ligne pour la deuxième.

Il est organisé par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture dans le prolongement de sa mission d'accompagnement des éditeurs de la région.

## Déroulé

- Petit glossaire ;
- Historique : loi ; fiscalité ; initiatives passées ;
- L'autodiffusion, l'autodistribution : la loi de la jungle ; l'autodistribution ; se structurer : logistique et chronophage ; l'autodiffusion : méthodologie et bonnes pratiques ;
- Diffusion/Distribution déléguée : envisager le passage en diffusion : outils de gestion, calibrer sa compta ; les diffuseurs et distributeurs : les représentants, animer une réunion commerciale, la mise en place ;
- Les formes hybrides : déléguer sa distribution ; faire appel à des commerciaux multicartes ; mutualiser ;
- Communiquer/ Surdiffuser : objectifs de la communication ; travailler ses supports de

communication ; organiser un service de presse.

## Éligibilité

- La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).
- Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.
- La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet), et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).
- Le catalogue présente une production éditoriale diversifiée et un nombre significatif d'auteurs.
- Le rythme de publication est supérieur ou égal à 2 titres par an.
- Priorité est donnée aux maisons dont le catalogue est axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.
- La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.
- La maison respecte la charte des éditeurs de la région : [Charte des éditeurs](#)
- Autres profils acceptés selon le nombre de places disponibles.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Lucie Gentile Mazet, chargée de mission Économie du livre : [l.gentile@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:l.gentile@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

## Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité. Les personnes inscrites doivent participer aux deux sessions.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée une quinzaine de jours au plus tôt avant la tenue de l'atelier.

## Infos pratiques

- **Judi 20 avril**, 9h30-17h30, dans les locaux de l'Agence, au 25 rue Chazière, 69004 Lyon
- **Vendredi 21 avril**, 9h30-17h30, dans les locaux de l'Agence, au 25 rue Chazière, 69004 Lyon

© visuel : *Vue intérieure de la Sodis, Lagny-sur-Marne* © Archives Éditions Gallimard.